

LPSP1210 Méthodes de la recherche : Travaux Pratiques (TP) **La charte des expérimentateurs du pool TP**

Préambule

Le cours « LPSP1210 Méthodes de la recherche » est composé de trois éléments principaux:

- 1) des présentations (par trois professeurs)
- 2) des séminaires de recherche
- 3) **des travaux pratiques**

Pour l'élément des travaux pratiques, nous voulons familiariser les étudiants aux différents types de recherche de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (et les différentes méthodes de recherche utilisées). L'étudiant doit participer à dix expériences différentes pendant l'année académique. Nous encourageons les expérimentateurs de la faculté à proposer des expériences pour les étudiants. Il est essentiel que les expérimentateurs suivent *la charte des expérimentateurs du pool TP* afin que nous puissions nous assurer que les objectifs du cours sont atteints.

La charte des expérimentateurs du pool TP

(attention plusieurs éléments ont changé par rapport aux années précédentes)

En faisant appel aux étudiants qui sont inscrits aux TP, vous vous engagez à accepter les instructions et conditions suivantes :

- 1) Vous (ou votre promoteur) prenez (prend) la responsabilité d'avoir votre expérience approuvée par un comité d'éthique (par exemple : la commission d'éthique en matière de recherche avec des personnes humaines ; <http://www.uclouvain.be/328320.html>).
- 2) Tous les étudiants inscrits au TP devraient avoir la possibilité de participer à votre expérience (par exemple, quelle que soit leur latéralité manuelle, leur langue maternelle, leur niveau de vision etc.). Si votre étude inclut des critères d'exclusion/d'inclusion pour la sélection des participants, vous vous engagez néanmoins à faire passer l'expérience à ceux qui ne correspondent pas aux critères, à titre formatif pour eux.
- 3) La gestion des annonces et la validation de la participation d'un étudiant se font via iCampus (notez que vous devez donc avoir accès à iCampus, voyez <http://icampus.uclouvain.be/claroline/group/group.php?cidReset=true&cidReq=LPSP1210>). Pour chaque expérience, un groupe sera créé sur iCampus par le responsable du TP. Chaque nom de groupe sera composé du numéro d'identification de l'expérience et de votre nom (par exemple, TP XP14-02: Edwards).
- 4) Vous devrez vous-même mettre à jour les informations pour votre groupe. Plus particulièrement,
 - Il faudra mettre à jour le statut de votre expérience (actif ou terminé) dans la description du groupe. Pour cela sélectionnez le lien 'modifier ce groupe' (dans le panneau à gauche sur le groupe sur iCampus).
 - Dès le début de l'expérience et dans l'espace 'documents et liens' de votre groupe, vous devez fournir les informations suivantes :
 - Une procédure informant l'étudiant de comment il peut s'inscrire à votre expérience (par exemple, l'emplacement d'un agenda ou un lien «doodle»).
 - La fiche d'information de l'expérience et le formulaire de consentement qui seront donnée à l'étudiant avant l'expérience (voyez point 5 ci-dessous).
 - Après que votre expérience soit terminée, et dans l'espace 'documents et liens' de votre groupe, vous devez fournir une fiche d'information qui explique les aspects méthodologiques de votre expérience (voyez point 6 ci-dessous).

- 5) Avant le début de l'expérience, vous vous engagez à donner au participant, une fiche d'information sur l'expérience et le formulaire de consentement. Ces documents doivent explicitement mentionner que l'étudiant a le droit de mettre un terme à une session expérimentale, si cette participation devait entraîner pour lui un inconfort d'ordre physique, psychologique ou moral, sans préjudice. En outre, vous devez être conscient du fait qu'un participant peut choisir de ne pas motiver sa décision de mettre prématurément fin à sa participation et vous acceptez de ne pas exercer de pressions. Les documents doivent également informer le participant qu'il peut vous contacter pour toute question ou insatisfaction relative à sa participation à l'expérience, et qu'il peut contacter un tiers (en l'occurrence Jan De Mol, bureau E209) s'il veut rapporter ou discuter des problèmes liés à sa participation.
- 6) Après l'expérience, vous vous engagez à donner à chaque étudiant qui a participé à votre expérience des informations précises sur l'expérience. L'information doit être écrite et inclure une description des objectifs et des hypothèses de l'étude, et une description de la méthode utilisée. Cet aspect est très important car il permet aux étudiants de se familiariser avec les différentes méthodes de recherche et de mettre cette information en lien avec ce qu'ils ont vu au cours. Pour le document écrit (environ une page que devez télécharger sur iCampus), veuillez à inclure les sections suivantes :
- Introduction, objectifs et hypothèses de la recherche
 - Les participants (*nombre*)
 - Le design expérimental (*quelles sont les variables dépendantes et indépendantes, quelles sont les manipulations inter-sujets et intra-sujets, s'agit-il d'une étude factorielle ou corrélacionnelle, etc.*)
 - Les appareils et les stimuli utilisés dans l'expérience
 - La procédure
 - Les analyses des données (*comment comptez-vous analyser les données*)
- 7) Vous vous engagez à participer à l'évaluation de l'étudiant. Dans le cadre de cette évaluation, chaque étudiant devra participer à une séance d'information liée à une des expériences à laquelle il a participé. Lors de la séance d'information, l'expérimentateur explique plus en détail son expérience et les étudiants doivent rédiger un rapport que l'expérimentateur évaluera. Seuls les étudiants qui ont participé à votre expérience peuvent assister à la séance. A une date donnée (à confirmer), nous demanderons aux étudiants de rejoindre un groupe / une séance (liée à une expérience) sur iCampus. Vous pouvez contrôler le nombre d'étudiants qui peuvent assister à la séance (les instructions concernant le nombre d'étudiants seront données plus tard dans l'année et dépendent du nombre total d'expériences), et vous pouvez retirer les étudiants qui n'ont pas participé à votre expérience. Nous vous demandons de communiquer aux étudiants les informations relatives à la séance d'information via iCampus.

Pour faire une demande d'utilisation des TP, vous devez envoyer par email à Martin Edwards (martin.edwards@uclouvain.be), les documents et les informations suivants:

- Ce document-ci signé qui confirme que vous acceptez les instructions et conditions ci-dessus
- La fiche d'information de votre expérience et le formulaire de consentement à donner à l'étudiant avant l'expérience (voyez point 5)
- Les informations plus précises sur votre expérience que vous comptez donner après l'expérience (voyez point 6)
- Le nombre de participants que vous souhaitez inclure dans votre étude et la durée approximative de votre étude.

Date, nom et signature